



SÉCURISATION DU PARC DE LA CHOISILLE ET DU PLAN D'EAU, PAR L'INSTALLATION DE BLOCS EN BÉTON

Le 27 juillet dernier, 12 blocs en béton ont été livrés puis installés aux abords du parc de la Choisille et du plan d'eau, afin d'y interdire ou d'y limiter l'accès aux véhicules et ainsi sécuriser ces deux sites.



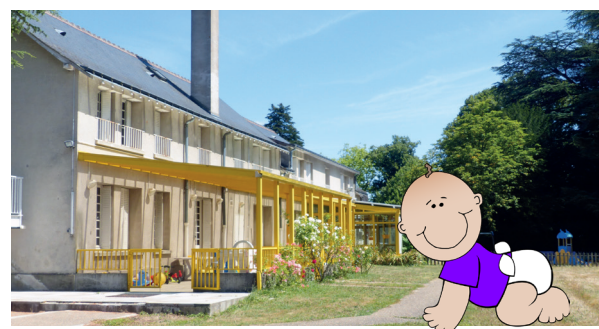
LIMITATION TEMPORAIRE DES USAGES DE L'EAU



Le franchissement du seuil d'alerte sur La Choisille ayant été constaté, les prélèvements directs ou indirects sur la Choisille et ses affluents, ainsi que tous les prélèvements dans leurs nappes d'accompagnement sont restreints conformément à l'arrêté pris par Mme La Préfète le 20 août.

Entre autre :

- l'arrosage des pelouses, des espaces verts et massifs floraux privés sont interdits de 10h à 20h tous les jours.
- le lavage des véhicules est interdit en dehors des stations équipées de récupérateur d'eau.



LE MULTI-ACCUEIL LES PETITES FRIMOUSES, vous propose un accueil occasionnel !

Cette formule vous permet de faire garder vos enfants ponctuellement, en cas de besoin ou pour les préparer à la vie en collectivité.

Quelques places sont encore disponibles le mercredi et durant les vacances scolaires.

Pour toute inscription, contactez la Directrice, Emeline Duchiron au 02.47.54.15.84 ou par e-mail : multiaccueil-lamembrolle@orange.fr

À VOS MASQUES ! RESPONSABLES TOUS ENSEMBLE ...



Depuis le 20 juillet 2020, toute personne de 11 ans et plus doit porter un masque dans les lieux publics clos, en complément de l'application des gestes barrières.

POINT SUR LES TRAVAUX



Avenue Charles de Gaulle



Passage des Bordelleries

MAISON DES ASSOCIATIONS,
les travaux se poursuiventUn pare-ballon a été installé
le long du stade de footballALLÉE DU BOIS : 2^{ème} phase de
rénovation de l'éclairage publicProchainement de nouveaux
candélabres à leds seront installés

• RUE DE CHATEAU-LA-VALLIÈRE

Jusqu'à fin novembre seront effectués des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées et du réseau d'eau potable. La circulation et le stationnement seront interdits aux véhicules : depuis la rue Nationale jusqu'au cimetière.

• RUE DES COUTAYS

La municipalité a lancé une étude technique afin de déterminer précisément la nature des sols et ainsi proposer une solution adaptée pour maintenir les talus qui s'affaissent.

UN PEU DE CIVISME !

Depuis quelques mois, nous déplorons des vols de plantes ou de fleurs aux cimetières.

Nous demandons aux indécents de respecter les défunts et leurs familles.

Bien vivre ensemble c'est respecter les règles de vie collective et faire preuve de bon sens.

Ainsi, nous vous demandons de veiller à votre comportement ainsi qu'à celui de votre animal de compagnie afin de ne pas provoquer des nuisances sonores, de jour comme de nuit.

**PRÉSERVONS ENSEMBLE
NOTRE QUALITÉ DE VIE !**

LA POSTE : RETOUR À LA NORMALE
DES HORAIRES D'OUVERTURE

À savoir : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le lundi 16h45) et le samedi de 9h à 12h.

LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE !

Venez masqués !



• LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre de 9h à 13h dans la salle des sports.

• LA BROCANTE DU CENTRE BOURG

Dimanche 6 septembre rue Nationale et rue du Colombeau.

• LES NOCTURNES DE LA MEMBROLLE

Visite guidée gratuite du Domaine de Bel Air.
Vendredi 18 septembre à 18h30.

• FAMILY RANDO - ZÉRO DÉCHET

En collaboration avec les Arquéleux.

Dimanche 27 septembre de 9h30 à 12h30 au Parc de la Choisille.



Plus d'infos : www.la-membrolle-sur-choisille.fr